



Aperçu du PNA

Le début de l'intégration verticale : l'établissement de liens entre les processus nationaux et infranationaux de planification de l'adaptation

Brève synthèse III

Cette brève synthèse présente le thème de l'intégration verticale, le processus consistant à établir des liens entre la planification de l'adaptation nationale et la planification de l'adaptation infranationale par le biais du processus de Plan national d'adaptation (PNA). Un certain nombre de synthèses de l'aperçu du PNA apportent des détails complémentaires sur les approches de l'intégration verticale du PNA adoptées par divers pays.

Alors que des pays du monde entier progressent dans la mise sur pied de leur processus de Plan national d'adaptation (PNA), le rôle des acteurs infranationaux (et notamment des autorités infranationales, organisations locales et communautés) en matière d'adaptation en général et dans le processus de PNA en particulier fait l'objet d'une attention accrue. En effet, ces acteurs jouent un rôle capital dans la poursuite de l'un des deux objectifs du processus de PNA : l'intégration de considérations liées à l'adaptation au changement climatique dans les nouveaux plans et politiques et dans les plans et politiques existants aux différents niveaux, du national au local.

Des années d'expérience de l'adaptation communautaire et d'autres approches locales en matière de gestion des risques liés au climat ont démontré le potentiel des acteurs infranationaux dans la facilitation de l'adaptation, surtout pour les groupes et les communautés les plus vulnérables. Désormais, la question qui se pose est de savoir comment les processus de PNA peuvent

s'appuyer sur ces expériences et donner davantage de moyens aux acteurs infranationaux en leur apportant les informations, les capacités et les ressources nécessaires pour soutenir l'adaptation locale à long terme. Ce processus, baptisé intégration verticale, vise à établir des liens intentionnels et stratégiques entre la planification de l'adaptation, sa mise en œuvre, et son suivi et son évaluation (S&E) nationaux et infranationaux.

Le processus d'intégration verticale

L'intégration verticale est un processus itératif qui concerne les différentes dimensions du processus de PNA. Lors de la planification, l'objectif de l'intégration verticale est de veiller à ce que les processus de planification de l'adaptation aux niveaux national et infranational reposent sur des informations fiables et se renforcent mutuellement par le dialogue entre les parties prenantes à différents niveaux. Lors de la mise en œuvre, l'intégration verticale facilite la coordination et la collaboration en matière d'adaptation entre les acteurs nationaux et infranationaux, et elle favorise tout particulièrement l'accès des acteurs infranationaux à l'information, aux ressources et aux capacités afin qu'ils mettent en place des mesures d'adaptation. Dans le cadre des systèmes de S&E, l'intégration verticale fait ressortir les processus d'adaptation, résultats et apprentissages infranationaux, tout en veillant à ce que l'apprentissage national éclaire les mesures infranationales.



Comme le montre le graphique 1, trois facteurs essentiels rendent possible l'intégration verticale dans le processus de PNA : les dispositions institutionnelles, le partage d'informations et le renforcement des capacités.

Graphique 1 : Le processus d'intégration verticale



Encadré 1. Décentralisation et intégration verticale

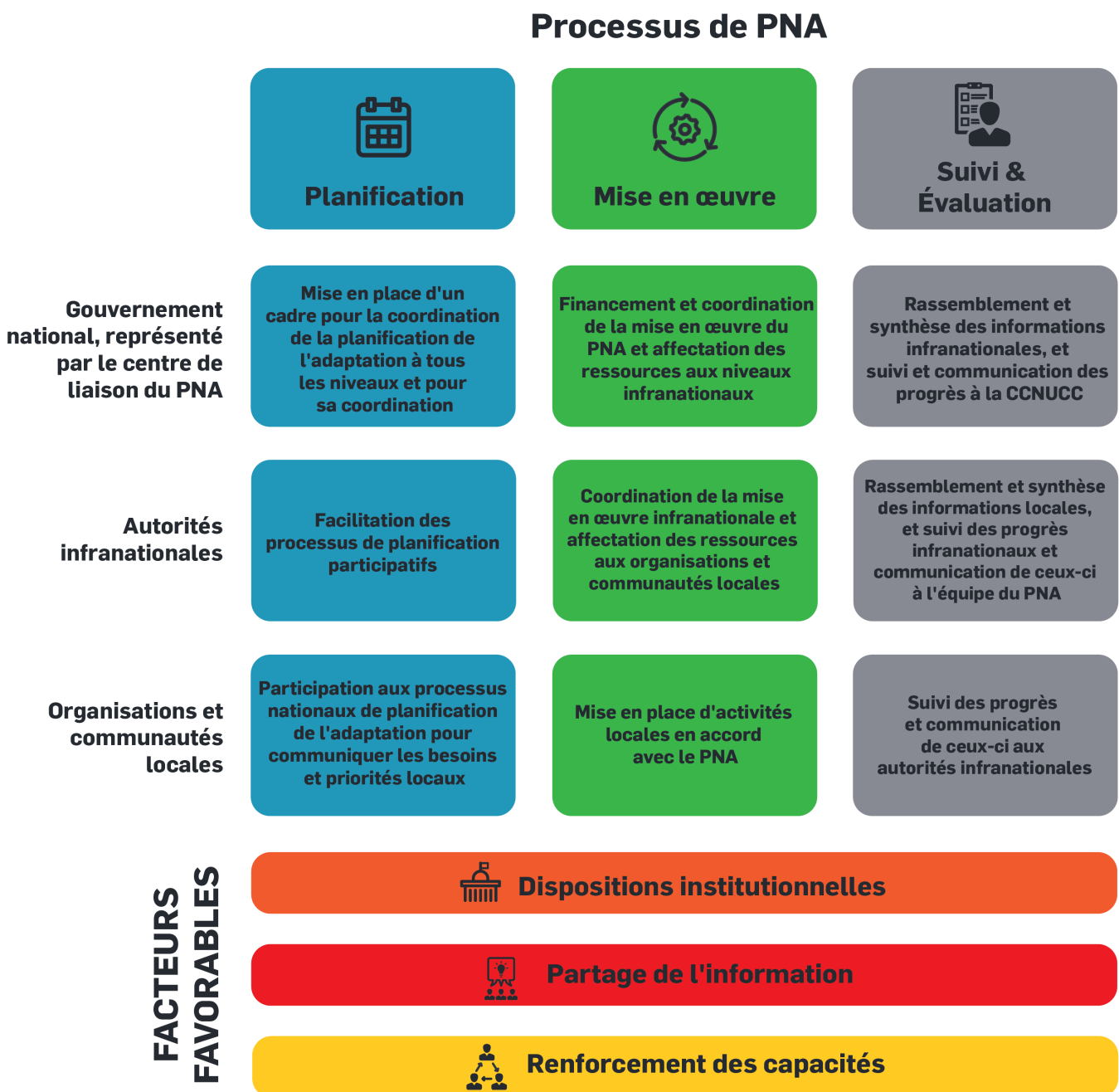
Les progrès réalisés en matière de décentralisation au niveau du pays fournissent une assise importante à l'intégration verticale. La décentralisation est le processus de délégation des pouvoirs et de transfert des fonctions, responsabilités et ressources des autorités centrales aux autorités infranationales et/ou à d'autres acteurs qui opèrent aux niveaux infranationaux, qui institue un système de coresponsabilité entre les acteurs nationaux et infranationaux (Conseil économique et social des Nations Unies, 2006). Elle repose sur le principe de subsidiarité qui vise « à rapprocher l'exercice des compétences au niveau le plus proche possible des citoyens » (Parlement européen, 2016, p. 1). Cela signifie que le pouvoir décisionnel doit être exercé et les ressources allouées au niveau administratif approprié le plus bas possible. Compte tenu de la nature localisée des risques liés au changement climatique, tels que la sécheresse et les inondations, et des conséquences de régimes climatiques de plus en plus incertains sur les moyens de subsistance, surtout dans les zones rurales, il est raisonnable de décentraliser la prise de décision en matière d'adaptation. Voilà qui est plus simple pour les pays dans lesquels le processus de décentralisation a progressé, puisque des mécanismes sont déjà mis en place pour faciliter la planification, l'affectation des ressources destinées à la mise en œuvre et le S&E infranationaux. Dans ce cas, ces mécanismes peuvent être exploités dans le cadre du processus de PNA. Dans les pays qui ont accompli moins de progrès en matière de décentralisation, les équipes de PNA devront trouver d'autres solutions pour faire participer les acteurs infranationaux au processus.

Rôles et responsabilités liés à l'intégration verticale

L'intégration verticale peut se faire de différentes façons. La plupart des pays adoptent un mélange d'approches descendantes et ascendantes, les processus d'adaptation se produisant simultanément aux niveaux national et infranational. Il est donc essentiel de veiller à ce que ces processus soient liés et coordonnés, et qu'ils s'influencent mutuellement au fil du temps. Pour ce faire, les personnes qui coordonnent le processus de PNA au niveau national doivent collaborer avec les

autorités infranationales, les organisations locales et les communautés tout au long de la planification, de la mise en œuvre et du S&E. Le graphique 2 illustre les rôles et responsabilités potentiels de ces trois sortes d'acteurs. Une fois encore, les facteurs favorables sont essentiels pour faciliter les liens et pour donner les moyens aux acteurs de tous les niveaux de participer pleinement au processus de PNA.

Graphique 2. Rôles et responsabilités liés à l'intégration verticale dans le processus de PNA





L'exercice de ces rôles et responsabilités débute avec l'engagement du centre de liaison/de l'organisme de PNA à mettre en place un processus inclusif et participatif. Cet engagement témoigne de l'importance accordée à la prise en compte de la diversité locale dans le processus de PNA ainsi que de la reconnaissance du rôle crucial que jouent les acteurs infranationaux en matière d'adaptation, d'une part, et de la nécessité de processus de PNA pour apporter des bienfaits aux écosystèmes, communautés et groupes vulnérables afin de garantir l'efficacité des PNA, d'autre part.

Chaque pays devra définir son propre processus de PNA et son approche de l'intégration verticale en fonction des mécanismes, capacités et ressources existants. Les brefs aperçus de PNA axés sur les pays qui accompagnent cette synthèse illustrent une série d'approches différentes de la liaison de la planification, de la mise en œuvre et du S&E de l'adaptation aux niveaux national et infranational, et les rôles que les gouvernements nationaux, les administrations infranationales et les acteurs locaux peuvent jouer dans ces processus.

Références et suggestions de lectures

Dazé, A., Price-Kelly, H. & Rass, N. (2016). *L'intégration verticale dans les processus d'élaboration de plans nationaux d'adaptation (PNA) : une note d'orientation pour lier l'adaptation aux niveaux national et infranational*. Institut international du développement durable, pour le Réseau mondial de PNA. Extrait de <http://napglobalnetwork.org/wp-content/uploads/2016/11/l-integration-verticale-dans-les-processus-d-elaboration-de-plans-nationaux-d-adaptation.pdf>

Parlement européen (2016). *Le principe de subsidiarité* (Fiches techniques sur l'Union européenne — 2016). Extrait de http://www.europarl.europa.eu/ftu/pdf/fr/FTU_1.2.2.pdf

Southern Voices on Adaptation (2015). *Principes communs d'adaptation : une initiative de la société civile pour promouvoir une adaptation efficace et équitable au changement climatique*. Extrait de <http://www.southernvoices.net/fr/documents/key-documents/64-les-principes-communs-d-adaptation-version-3-1/file.html>

Conseil économique et social des Nations Unies (2006, 27-31 mars). *Définition des concepts et terminologies de base de la gouvernance et de l'administration publique : note rédigée par le Secrétariat*. Comité d'experts de l'administration publique, 5e session, New York. Extrait de <http://unpan1.un.org/intradoc/groups/public/documents/un/unpan022333.pdf>

Soutien financier de départ apporté par l'Allemagne et les États-Unis.

Secrétariat hébergé par l'Institut international du développement durable



Ministère fédéral de la
Coopération économique
et du Développement



À propos du Réseau mondial des PNA et de la série d'aperçus

Le Réseau mondial de PNA est un groupe d'individus et d'institutions qui se mettent ensemble dans le but de renforcer l'appui bilatéral au processus des plans nationaux d'adaptation (PNA) dans les pays en développement. Basé sur le partage d'expériences et de connaissances qui se dégagent des activités menées par Réseau mondial de PNA, les aperçus sur le PNA présentent des exemples illustrant les façons dont les pays abordent divers aspects du processus de PNA à l'heure actuelle.

Le Réseau mondial de PNA est soutenu financièrement par le Département d'État des États-Unis et le Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement de l'Allemagne. Les opinions, observations et conclusions dont il est fait état dans ce document sont la responsabilité des auteurs et ne reflètent pas forcément celles des bailleurs de fonds du Réseau.

www.napglobalnetwork.org

✉ info@napglobalnetwork.org

🐦 @NAP_Network

📘 @NAPGlobalNetwork



Réseau
mondial
de PNA